



COMPTE RENDU CE SIEGE DU 23 MAI 2017



francetélévisions

1. LE PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2017 A ÉTÉ APPROUVÉ.

2. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION DE FTV - CONDITIONS DE CRÉATION D'UN PÔLE D'ACTIVITÉ À MONTPELLIER

Le feuilleton dans le cadre d'un nouveau modèle économique

L'examen de ce point a été l'occasion pour Stéphane Sitbon-Gomez, directeur de Cabinet de la Présidente de FTV, de présenter le projet de Vendargues près de Montpellier dans le cadre d'un choix stratégique basé sur le développement de l'activité en interne. L'objectif est de fabriquer nos programmes et de maîtriser toute la chaîne de valeur (fabrication, production, diffusion).

Le feuilleton correspond à un changement de demande du public qui a évolué, d'où l'investissement de l'entreprise avec l'implantation de 16 000 m² de studios à Montpellier. L'activité feuilleton y permettra la production de 15 minutes par jour de programme... ceci est encore à préciser.

Concernant l'emploi, 102 ETP seront dévolus au projet : 92 ETP à Montpellier et 10 ETP à Saint-Cloud en post-prod. La direction a annoncé la création nette de 27 ETP et la permanentisation des employés déjà en activité sur la production. Pour la direction, ce schéma s'appuie sur de la mobilité et du redéploiement. Stéphane Sitbon-Gomez a appuyé sur le fait qu'il s'agit d'une mobilité volontaire : aucune contrainte ne sera imposée.

Ce projet est une première étape vers une industrialisation de la fabrication. Une évolution est donc à prévoir dans les différents secteurs comme celui des équipes légères du Siège.

Force Ouvrière a rappelé que l'adhésion des salariés à ce projet est plus que nécessaire. Elle est une condition de sa réussite. Les négociations sont en cours du fait du préavis de grève déposé le 12 mai, et Force Ouvrière a au cours de ces discussions proposé la création d'une commission de suivi à laquelle les salariés pourront participer.

Pour la direction, « la négociation est ouverte », et elle dit entendre que les syndicats réclament de décaler le projet pour une mise à l'antenne mi-2018 et non en janvier 2018 comme elle le voudrait. Il est vrai pour Force Ouvrière que la nécessité de mettre le feuilleton à l'antenne au plus vite est justifiée par les projets des chaînes concurrentes. Mais en ce cas, les négociations doivent se poursuivre avec la prise en compte des demandes des salariés.

3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS ASSURANT L'OPÉRATION TOUR DE FRANCE 2017

Le Tour de France se passe à l'Est cette année ! Il partira de Düsseldorf. Deux transferts auront lieu : l'un en avion de Chambéry à Périgueux, l'autre en TGV le samedi 22 juillet de Marseille à Paris. L'Ouest de la France en particulier la Bretagne et les Pays de Loire sont les grands absents. Changement du lieu du plateau d'arrivée et la production, changement avec une augmentation des effectifs pour permettre la couverture de toutes les étapes. Les élus ont réclamé des précisions sur les plannings prévisionnels, en particulier la liste des noms des personnes en mission. La direction a déclaré que les documents fournis étaient les mêmes que les autres années. Dans une résolution, les élus ont réclamé la liste des noms en particulier les JRI, l'avis de l'inspecteur du travail et les documents du réalisé après le Tour. Abstention du SNJ (2 abstentions) dans ce vote du fait « de journalistes blacklistés ».



4. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE BILAN LOGEMENT

Au total, 38 collaborateurs ont été logés dans le parc (44 l'année précédente) en 2016. L'enveloppe correspondant à 0,45% de la masse salariale a permis de répartir 2,55 millions d'euros entre les organismes collecteurs. La baisse du nombre de bénéficiaires est due à la réforme du 1% logement. FO a souligné la difficulté des salariés du groupe pour accéder au logement social.

Le service logement par la voix de Madame Lanfeuille qui a présenté ce bilan aux élus va se consacrer également au dossier mobilité des salariés qui voudront s'installer à Montpellier pour le feuilleton.

5. PRÉSENTATION DES PLANS DE CHARGES MFTV, FTR, MALAKOFF AU 31/03/2017

Le Siège : La baisse d'activité en début d'année 2017 est due à la fin d'AcTuality. Il y a également l'annulation de l'émission de Sophie Davant qui devait avoir lieu sur le plateau C. La période électorale va redonner de l'activité (législatives). Concernant les activités à venir, la direction a déclaré que de nouveaux projets encore sous embargo permettront à l'automne de relancer le travail sur les plateaux.

Vaise : Le plan de charge ayant des défaillances, il sera examiné au prochain CE Siège les 21 et 22 juin.

Malakoff : Le plan de charges fin du 1^{er} trimestre 2017 est conforme au budget, les activités dues au travail à fournir pour Franceinfo : et à l'émission Les Témoins d'Outre-Mer pour les équipes de la production ont permis d'optimiser le travail.

6. CONCERTATION SUR LES MODALITÉS D'UTILISATION DES CRÉDITS D'HEURE AU SIÈGE DE FTV : DÉLAI DE PRÉVENANCE, PARTICIPATION AUX DOCUMENTS UNIQUES, DÉCLARATION DES PRISES D'HEURES

A son initiative, la direction a fait noter à l'ordre du jour la question de l'utilisation des crédits d'heures dans les différentes instances du Siège. Elle a annoncé pour septembre une note de cadrage afin d'inscrire dans les esprits les bons usages : la nécessité pour les élus et mandatés de déposer leurs crédits d'heures dans MonKiosque. Pour rappel, depuis la Loi El Khomri, le crédit d'heure du délégué syndical est passé de 20 à 24h/mois. Force Ouvrière a souligné la difficulté d'utilisation de MonKiosque, du fait par exemple que les chefs de service valident les plannings (et sont incités à la faire) trop rapidement, bloquant tout ajout des collaborateurs ou des élus un jour après la semaine précédente écoulée. Concernant les crédits d'heure en perspective, il faut que MonKiosque fonctionne pour tout le monde, or il reste des difficultés d'accès pour certains.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les questions feront l'objet d'une réponse ultérieure.



	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Prochain CE Siège: Les 21 et 22 juin 2017

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr

01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr

